

Le déficit démocratique de l'Union européenne

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Conférence épiscopale](#), [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Rôle des laïcs](#)

Date : 7 juillet 2015



Communiqué de

- Mgr **Georges Pontier**, Archevêque de Marseille, Président de la Conférence des évêques de France
- Mgr **Jean-Luc Brunin**, Evêque du Havre, Président du Conseil Famille et Société
- Mgr **Jean-Pierre Grallet**, Archevêque de Strasbourg, Représentant des évêques de France à la Commission des épiscopats de la Communauté européenne (COMECE)

"Ce dimanche 5 juillet 2015, le peuple grec s'est majoritairement prononcé contre le plan de rigueur budgétaire que les créanciers lui proposaient. L'inquiétude est vive chez les citoyens grecs autant que dans les autres pays membres. Face à cette situation, l'Eglise catholique tient à réaffirmer son soutien à la poursuite du processus de construction européenne.

Une double exigence : responsabilité et solidarité

Nous redisons la nécessité d'articuler de façon équilibrée une double exigence : celle de la responsabilité de chaque pays membre et celle de la solidarité entre tous les Etats de l'Union européenne. Chaque Etat est tenu à satisfaire aux nécessités d'une gestion rigoureuse et responsable mais aussi juste à l'égard de ses citoyens, en particulier des plus fragiles et des plus pauvres. Mais les responsables politiques de l'Union européenne sont tenus aussi à garantir la solidarité entre les pays membres, consentant à accorder un soutien à chacun d'eux et à créer les conditions favorables pour une gestion juste et responsable.

Le déficit démocratique

Le peuple grec a été invité à se prononcer démocratiquement par référendum. La démarche a pu mettre en évidence le déficit démocratique qui est pour beaucoup dans la suspicion des citoyens à l'égard des institutions européennes. Le déficit démocratique est particulièrement notable dans le fait que les responsables financiers et les institutions auxquelles ils appartiennent, déterminent des conditions et élaborent des décisions qui s'imposent aux Etats membres sans qu'elles soient soumises à discussion devant le Parlement européen.

Un appel

Dans cette situation, nous appelons au dialogue entre tous les Etats membres au sein des institutions européennes pour porter plus loin le processus de construction européenne et lui garantir un avenir. La crise européenne que nous traversons doit être l'occasion d'une prise de conscience renouvelée de la double exigence de responsabilité et de solidarité entre les partenaires européens.

La crise révèle la nécessité de mettre en œuvre des processus plus démocratiques où, comme le souligne le pape **François** dans son encyclique *Laudato Si'*, « *le politique et l'économie, en dialogue, se mettent résolument au service de la vie humaine. Sauver les banques à tout prix, en en faisant payer le prix à la population, sans la ferme décision de revoir et de réformer le système dans son ensemble, réaffirme une emprise absolue des finances qui n'a pas d'avenir et qui pourra seulement générer de nouvelles crises* ».

C'est pourquoi l'Eglise catholique encourage et soutient toute initiative politique visant à poursuivre le dialogue entre les partenaires européens."